



# LES CAHIERS DE L'ACAREF

REGARDS PLURIDISCIPLINAIRES SUR LA RECHERCHE  
FRANCOPHONE ET FRANCOPHILE D'AFRIQUE

*Cordonné par*

**Koffi Ganyo AGBEFLE & Jean-Philippe ZOUOGBO**

LES CAHIERS DE L'ACAREF



***Sous la Direction de Jean-Michel ELOY,  
Université de Picardie, France***

**Domaines:**

***Langues***

***Histoire***

***Géographie***

***Droit***

***Science politique***

***Sciences sociales***



Volume 1 No 3, Décembre 2019 ISBN 9782953729962

***REGARDS PLURIDISCIPLINAIRES SUR LA RECHERCHE  
FRANCOPHONE ET FRANCOPHILE D'AFRIQUE***

**Coordonné par Koffi Ganyo AGBEFLE & Jean-Philippe ZOUOGBO**

**Numéro dirigé par**

**Jean-Miche ELOY**

**Décembre 2019/ version numérique**

**N°2020/1 (version papier)**

**Volume 1 No 3, Décembre 2019 ISBN 9782953729962**

Quelques projets phares sont en cours de réalisation :

- L'ouverture très prochaine de la 1<sup>ère</sup> Université d'Excellence Francophone d'Afrique
- L'ouverture d'une Résidence d'Etudes et de Recherches (RESIDER)
- L'ouverture d'une école Modèle d'Afrique (primaire et collège)

Sur le plan humanitaire, l'ACAREF accompagne des ONG dans la réalisation des projets sociaux, culturels et scolaires pour venir en aide aux écoles, aux enfants démunis et aux populations rurales enclavées en Afrique.

### ***Prix de la reconnaissance***

- Prix de la recherche francophone d'Afrique/ Section ALL (Art, Lettres, Langues)
- Prix de la recherche francophone d'Afrique/ Section SHA (Sciences Humaines Africaines)

L'accueil de Stagiaires (doctorants ou Postdoctoral) pour de courts séjours de recherche.

### **Comité scientifique international élargi**

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AGRESTI Giovanni, Université Bordeaux Montaigne, France
- AMEGBLEAME Simon, Université de Lomé, Togo
- BADASU Cosmas. K., Université de Legon, Ghana,
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger)
- HIEN Amélie, Université Laurentienne, Canada
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, BENIN
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- MAURER Bruno, Université de Montpellier 3, France
- NAURON Abou, Université de Ouagadougou 1, Burkina Faso
- NUTAKOR Mawushi, Université de Legon, Ghana
- SANDS Sarah, Université de Strasbourg, France
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TIJANI Mufutau A., PhD, A. Bello University Zaria, Nigéria
- TUBLU Yves, CELHTO UA Niamey, Niger
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana
- ZOUOGBO Jean-Philippe, Université Paris-Diderot, France

## SOMMAIRE

<b>La dynamique de l'occupation du sol urbain de Bouaké à l'épreuve des contraintes environnementales</b> , Abe Pierre Achoukou, Bazoumana Diarrassouba & Noël Kpan VEI, <i>Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)</i> .....	14
<b>Systèmes de transport urbain collectifs dans le grand Cotonou ouest (Cotonou et Abomey-calavi) : approche cartographique</b> , <i>Auguste Tognidé HOUINSOU, Clément ADJIRE, José Edgard GNELE, &amp; Vincent O. A. OREKAN P(Bénin)</i> .....	30
<b>La représentation de l'islam dans <i>Ousmane Dan Fodio, serviteur d'Allah</i> d'André Salifou et <i>El hadj Omar</i> de Gérard Chenet</b> , Chaïbou DAN-INNA, <i>Université d'Abdou Moumouni (Niger)</i> .....	46
<b>Analyse comparée du nombre de jours pluvieux et/ou secs (non pluvieux) sur deux régions du Sénégal</b> , Cheikh FAYE, Djibrirou Daouda BA, Arona SOW (Sénégal).....	61
<b>Gestion environnementale des projets de transport d'énergie électrique par la communauté électrique du Bénin</b> , Codjovi MINGNANNOU, Sotelle HOUÉSSOU, Euloge OGOUWALE & Christophe S. HOUSSOU (Bénin).....	82
<b>Motivations des étudiants pour les zones faiblement desservies en côte d'ivoire</b> , Daouda DOUKOURE, Kobenan ADJOURMANI, Aminata Soltié COULIBALY-KONE, Sassor Odile Purifine AKE-ODILE & Dinard KOUASSI ( <i>Côte d'Ivoire</i> ).....	94
<b>Le fonctionnement des échanges frontaliers dans la ville frontalière de niablé à l'est de la cote d'ivoire</b> , Datté Anderson KOUADIO, <i>Université Félix Houphouët Boigny Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)</i> .....	107
<b>Black Characters in the California Fiction</b> , Didier Arcade LOUMBOUZI, <i>Université Marien Ngouabi - Brazzaville (Congo)</i> .....	122
<b>Conquête du pouvoir politique et récompenses du pouvoir : une étude du règne du roi mbagaan nduur (1493 -1513) du saalum</b> , Diome FAYE, <i>Université Cheikh Anta DIOP, Dakar (Sénégal)</i> .....	137
<b>Projet pilote de cogestion et gestion durable de la pêche lacustre à Kossou (Côte d'Ivoire)</b> , SEKONGO Largaton Guénolé, DOSSO Yaya & ABOYA Narcisse ( <i>Côte d'Ivoire</i> ).....	146

<b>Les illusions de la coopération bénino-soviétique 1974 à 1989, <i>Ebénezér</i></b> Korè SEDEGAN, <i>Université d'Abomey-Calavi(Bénin)</i> .....	164
<b>Abobo, un quartier abidjanais presque en marge de la politique ivoirienne de "butanisation",</b> Fernand Séka AYENON, Thérèse Alida Gngangoran ADOU, Solange Chibou ADOU & Axel Désiré Dabié NASSA, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire).....	178
<b>L'initiation dans l'épopée : de la fonction utilitaire à la culture négro-africaine,</b> Gabriel Tiegnon TOLA, Ecole Normale Supérieure (E.N.S.) Abidjan(Côte-d'Ivoire).....	194
<b>Contraintes pluviométriques aux développements de la culture du maïs au cours de la seconde saison des pluies dans les plateaux Batéké en république du Congo,</b> Guy Aymar MIAME MOUELO, Destyles Van KOMBYLA & Thierry Rolland ITOUA, <i>Département de Géographie, faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines</i> .....	205
<b>Problématique de l'accès des partis politiques de l'opposition aux medias publics sous boni yayi : 2006-2016,</b> Hermann W. ADIMOU, Rogatien M. TOSSOU, Raoul F. HOUINDO, Gédéon R. KIKI, <i>Université d'Abomey-Calavi(Bénin)</i> .....	220
<b>Mutations urbaines et mobilités résidentielles à Lomé,</b> Iléri DANDONOUGBO, Lamourджа BIALI, N'KERE Komi, Université de Lomé(Togo).....	239
<b>Pression foncière et production agricoles dans la commune de Klouekanme au Bénin,</b> Josias ADEGNANDJOU, <i>Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (Bénin)</i> .....	254
<b>Installation et organisation de la colonie du Dahomey par l'administration française de 1894 à 1960,</b> KOCHARE O. Placide, TOSSOU M. Rogatien, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).....	283
<b>Stratégies de survie des ménages pauvres pour un développement spatial équitable et durable à Abidjan, l'exemple du quartier biabou à abobo,</b> Konakou Martin DIBY, <i>Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)</i> .....	295
<b>La démocratie providentielle en Afrique centrale entre contraintes internationales et contradictions nationales : quelle gouvernance pour les états en quête de développement?</b> Marc Luciani EWODO, Université de Yaoundé II (Cameroun) .....	312
<b>La coopération décentralisée à Akpro-Missérété au Bénin, entre mobilisation de ressources et dépendance,</b> Marius K. VODOUNNON TOTIN, Emilia AZALOU-TINGBE, & Lucerno T.	

YEDENOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).....	333
<b>Les Accords de paix : un instrument prioritaire de gestion et de résolution spatio-temporel des crises internes en Afrique,</b> NGUEFACK NKOUEBO Jacques Serge, Université de Yaoundé II-Soa (Cameroun).....	346
<b>Transport international de la mangue fraîche passant par le port d'Abidjan,</b> Seydou OUATTARA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).....	358
<b>Le Nunbado Simadoali et la reconstitution de la Haute Volta (1932-1962),</b> Yao Marcel KOUAKOU(RCI), Salifou IDANI (Burkina Faso).....	372
<b>Une méthodologie de mesure de la pression anthropique sur une lagune estuarienne, le cas de la lagune Ebrié à Abidjan (sud-est de la cote d'ivoire),</b> Ali DIARRA, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa).....	381
<b>Estimation des émissions dues à la déforestation dans le bassin moyen de la Sota (Nord-Benin),</b> Yaya ISSIFOU MOUMOUNI & Ismaïla TOKO IMOROU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).....	394

## LA COOPERATION DECENTRALISEE A D'AKPRO-MISSERETE AU BENIN, ENTRE MOBILISATION DE RESSOURCES ET DEPENDANCE

Marius K. VODOUNNON TOTIN, Emilia AZALOU-TINGBE, Lucerno T. YEDENOU

Université d'Abomey-Calavi – Campus d'Adjarra

kmariuso@yahoo.fr

### Résumé

Depuis l'avènement de la décentralisation au Bénin et surtout les premières élections communales en 2002 et 2003, la coopération décentralisée s'est révélée aux collectivités locales comme une nouvelle alternative de financement des initiatives de développement communautaire. L'argument le plus avancé se trouve dans les limites de ressources et la nécessité d'ouverture des entités territoriales aux collectivités locales des pays du nord. Mais, tant, sous toutes ses formes, que ses pratiques, quelles idéologies revêta coopération décentralisée ? Il s'agit, à travers ce papier, de déconstruire la neutralité de la coopération décentralisée vue sous l'angle de l'aide. La notion d'héritage sociale empruntée à Karl Marx a servi de référent théorique à la problématique. L'approche méthodologique adoptée prend appui sur les présupposés de la recherche en sciences sociales avec pour cadre territorial d'analyse, la Commune d'Akpro-Misséréte. Il résulte des contextes d'appréciation que la coopération décentralisée, tout en participant à la mobilisation de ressources et à la mise en contact des entités territoriales, admet toutefois des indicateurs de saisie de la dépendance. Les communes du sud doivent tabler davantage sur le capital humain pour mieux rentabiliser le processus de décentralisation et gérer le développement local.

**Mots-clés :** décentralisation - coopération décentralisée - développement local - Akpro-Misséréte

### Abstract

Since the advent of decentralization, decentralized cooperation has been revealed to local governments in southern countries as a new alternative for funding community development initiatives. The most advanced argument lies in the limits of resources and the need to open the commune to local entities in the North. But, in all its forms and practices, what are the opportunities for decentralized cooperation? This paper aims to deconstruct the neutrality of decentralized cooperation from the point of view of aid. The notion of social heritage borrowed from Karl Marx served as a theoretical reference to the problem. The methodological approach adopted is based on the presuppositions of social science research with the territorial framework of analysis, the Commune of Akpro-Misséréte. It results from the contexts of appreciation that decentralized cooperation, while participating in the mobilization of resources and the bringing into contact of territorial entities, admits, however, indicators of seizure of dependence. Southern municipalities must rely more on human capital to make the decentralization process more profitable and manage local development.

**Keywords:** decentralization - decentralized cooperation - local development - Akpro-Misséréte

## Introduction

---

L'urbanisation généralisée du monde et le désengagement des États permettent de mettre en mouvement les territoires locaux. Alors que les structures étatiques sont de plus en plus incapables de faire face aux défis économiques, sociaux et culturels des sociétés contemporaines, les villes inventent et deviennent les « laboratoires de l'innovation sociétale » J. Haëntjens (2014, p.7). Conscientes de leur montée en puissance, les villes développent entre elles des réseaux ayant pour but, de contribuer à un renouveau de la pensée politique et, de favoriser l'émergence de nouveaux modèles de société souhaitables. Cette nouvelle diplomatie des villes participe à la recomposition d'un système international marqué par une complexification des jeux entre acteurs, la politique étrangère et la diplomatie sont alors redéfinies comme n'étant plus l'affaire des seuls diplomates professionnels, dans la mesure où interviennent, dans la conception tout autant que dans la mise en œuvre, une multitude d'acteurs publics et privés, dont les gouvernements non centraux, l'ensemble des départements ministériels et plus seulement le ministère des Affaires étrangères, mais aussi les organisations de la société civile, les acteurs économiques majeurs et les partenaires sociaux au plan interne (Froment, 2012). Les villes sont désormais légitimes, au même titre que les acteurs nationaux, de mener une action internationale. L'action internationale des collectivités territoriales (AICT) peut être considérée comme une action publique à part entière, conduite donc pas les acteurs subétatiques, mais elle peut difficilement être abordée de la même manière que les autres actions publiques. A la différence de la culture ou de la jeunesse, elle est en effet à la fois très institutionnelle et très politique mais aussi très proche du territoire. Loin d'être donc un objet de consensus, elle est au contraire saturée de significations politiques (J-C. Froment, 2012).

Cependant, la coopération décentralisée a fait l'objet depuis les années 2000 d'une abondante littérature et de débats divers dans plusieurs rencontres internationales<sup>15</sup>, organisées dans ce sens, notamment celle de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), des Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), et, sur le plan national, celle de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB).

---

<sup>15</sup> 23-25 mars 2015 : Forum international pour le développement et l'équipement des collectivités territoriales (Abidjan, Côte d'Ivoire)

2 juil. 2013 : 4e Forum de l'action internationale des collectivités

Dans une dynamique de décentralisation et d'autonomisation, le nombre de collectivités territoriales qui s'engagent dans des relations au-delà des frontières nationales est de plus en plus croissant. Leurs domaines de prédilection sont aussi variés que divers. Ceux-ci vont de la démocratie locale à la santé publique, en passant par la lutte contre les inégalités sociales et la promotion du développement économique, sans oublier la protection de l'environnement ou l'action humanitaire.

La décentralisation est pensée comme une politique de transfert des attributions de l'Etat vers des collectivités locales pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique et d'une autonomie d'actions. Elle est porteuse de démocratie à la base et crée les conditions d'une plus grande implication des citoyens dans l'exercice du pouvoir par la possibilité du libre choix de nouveaux acteurs et décideurs locaux pour un développement local plus efficace. Elle est un créneau qui favorise le plus d'opportunités d'actions de promotion politique pour toutes les couches sociale (Dehoumon, 2006). Il s'agit donc d'un processus dynamique et multi-acteurs dans lequel l'Etat partage avec les communautés, les pouvoirs, les responsabilités et les moyens pour relever les défis du développement local (K.M. Totin, 2012).

La pratique du développement local requiert l'établissement de réseaux d'échanges de connaissances, de méthodes d'apprentissage, de services dans tous les domaines et à tous les échelons, car elle tend à associer le plus de partenaires possibles autour d'un projet commun de développement, dans une intervention simultanée et cohérente. Cet objectif présuppose la mise en pratique d'options de mobilisation de ressources et de conduite de l'action publique locale. La coopération décentralisée s'avère pour les communes du sud, une stratégie de rentabilisation de l'action locale.

Les échanges font partie intégrante de la vie sociale. Et la vie sociale est un perpétuel mouvement d'échanges : échanges de mots, échanges de cultures, échanges de politesses, échanges de femmes, échanges de biens (Mauss cité par J.P.O. de Sardan, 2007). De plus, le monde est devenu un village planétaire avec une mondialisation du développement qui impulse un nouveau dynamisme à tous les pays du monde. Aucun pays ne saurait vivre aujourd'hui en autarcie. Pris dans ce mouvement, le Bénin, ancienne colonie française, connaît depuis 2003 un fait nouveau à la faveur de la démocratie, fruit de l'historique conférence des forces vives de la nation de Février 1990 : la décentralisation des pouvoirs comme moyens devant permettre aux collectivités locales d'assumer leur développement de manière autonome. Ainsi, pendant les treize dernières années, les communes du Bénin ont été gérées par des conseillers élus par les populations elles-mêmes. A l'instar de plusieurs communes béninoises, celle d'Akpro-Misséréti s'est ouverte à d'autres du nord à travers la concrétisation des partenariats internationaux dans le cadre de la coopération décentralisée.

En effet, cette forme de coopération est née de la volonté manifeste des pays développés de rendre plus efficace l'aide au développement. Elle prétend permettre d'atteindre à termes les vrais bénéficiaires de ces aides en un temps record et avec moins de procédures administratives. L'enjeu majeur de la coopération décentralisée est celui de la mise à l'échelle à partir de l'expérimentation et des projets pilotes, il s'agit de passer à une coopération qui travaille en vrai grandeur, à l'échelle des besoins et des aspirations des

populations (Massiah, 1996). Et pour cela il est impérieux de se demander ce que favorise réellement lacoopération décentralisée dans la Commune d'Akpro-Misséréte à l'instar de toutes les autres entités territoriales du Bénin.

## **1. Méthodes et matériels**

Le présent travail s'inscrit dans une démarche méthodologique de type exploratoire. Ici, il est donc fait le choix d'une méthode telle que prescrite par les recherches sociologiques. Il s'agit de la méthode qualitative parce qu'elle se fonde prioritairement sur les entretiens des acteurs stratégiques et des personnes ressources.

La recension des écrits fait ressortir les approches méthodologiques centrées sur l'observation, des entrevues individuelles et l'analyse documentaire. Cette méthodologie consiste donc à la collecte de données. Ladite collecte s'est faite à l'aide d'outils appropriés. Lavérification des hypothèses s'est opérée suite aux variables empiriques de terrain.

La technique d'échantillonnage à choix raisonné utilisée a permis d'opérer le choix des acteurs interviewés en fonction d'un certain nombre de critères tels que la connaissance de la Commune, du concept de coopération décentralisée et de sa mise en œuvre; le niveau de participation aux prises de décisions et d'implication de ces derniers dans l'exécution des missions communales.

Au total, quatre-vingt-onze (91) acteurs ont été interviewés dans l'ensemble des groupes cibles identifiés. Etant donné que les entretiens privilégient la profondeur des données et non le grand effectif, il faut dire que les entretiens avec ces acteurs ont permis de documenter les opinions, perceptions, représentations et pratiques en cours dans la commune d'Akpro-Misséréte sur la coopération décentralisée.

## **2. Résultats**

### **2.1. Décentralisation dans la commune d'Akpro-Misséréte**

#### **2.1.1. Tendances lourdes dans l'effectivité du développement local dans un contexte de décentralisation**

La décentralisation est devenue une réalité au Bénin depuis la proclamation des résultats des élections communales et municipales de décembre 2002 et janvier 2003. La décentralisation est un système d'administration qui consacre le partage du pouvoir, des compétences, des responsabilités et des moyens entre l'Etat et les collectivités locales ou communes. Contrairement donc à la centralisation qui est un système d'administration où tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains de l'Etat qui, par ses services, règle aussi bien les problèmes relatifs à l'ensemble du pays que les problèmes spécifiques aux

populations d'une zone géographique donnée. La décentralisation est l'axe fondamental de promotion de la démocratie, c'est fort du constat établi ailleurs que l'espace local seul permet la proximité entre l'élu et son électoral dont les préoccupations se confondent le plus souvent avec les besoins d'émancipation socioéconomique (S.P. Dèhoumon, 2006).

En effet, le développement tant attendu à du plomb dans l'aile et peine à prendre corps dans la plupart des communes ordinaires du Bénin dont la commune d'Akpro-Misséréte n'est aucunement une exception. Ne disposant pas suffisamment de ressources humaines, matérielles et financières pour exercer individuellement et efficacement l'ensemble des compétences à elles transférées. Pour ce faire, le législateur a prévu la possibilité légale pour plusieurs communes de s'associer aux fins de créer des services d'intérêts et d'utilité intercommunaux. Aussi, la loi n°97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin à son article 178 dispose-t-elle que : « la commune peut adhérer à des organisations internationales de villes ». C'est ainsi que la coopération décentralisée est devenue une alternative de mobilisation de ressources pour le développement de la commune d'Akpro-Misséréte.

### **2.1.2. Coopération décentralisée : une alternative ?**

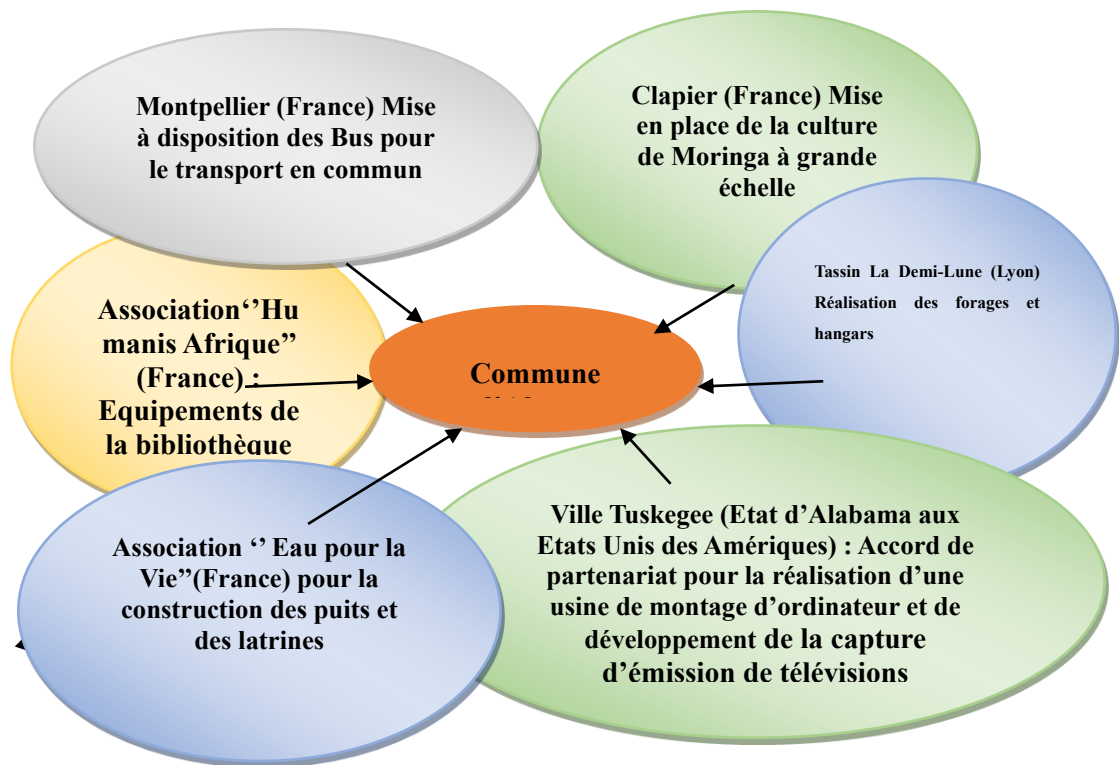
Il a été constaté lors des observations et interviews sur le terrain, que la Commune d'Akpro-Misséréte ne dispose pas des ressources nécessaires pour mettre en œuvre sa politique de développement. Un manque cruel d'autofinancement du développement local dû aux sources de financement presque inexistantes et très limitées. Encore que les activités exercées dans la commune sont pour la plupart informelles, et que les taxes et impôts ne sont pas recouverts comme cela se devrait.

Les communautés locales étant réfractaires au paiement des taxes et impôts, d'où un incivisme fiscal sur fond de corruption. Peu de citoyens contribuent à la réalisation des objectifs municipaux d'émancipation de la municipalité (T.L.I. Yédénou, 2017). Dès lors, des pratiques peu reluisantes qui ont cours en Afrique et qui consistent à « négocier » l'impôt avec l'agent imposeur sur fond de corruption doit disparaître des habitudes. Par cette pratique, on enrichit un individu et on appauvrit la collectivité. Cette pratique a souvent cours chaque fois que l'agent des impôts chargé d'apprécier l'assiette passe (S.P. Dèhoumon, 2006). C'est toute la question de la disponibilité des ressources qui se pose avec la mise en œuvre de la décentralisation dans un pays où le peuple s'efforce pour non pas vivre, mais survivre (J. Hounkpatin, 2015). Dans ce contexte, la coopération décentralisée se présente comme une autre alternative pour la mobilisation des ressources afin de mettre en application la politique de développement de la commune.

Dans l'optique de l'opérationnalisation des relations de partenariats, plusieurs rencontres ont eu lieu à l'intérieur ou à l'extérieur de la Commune. En juin 2003, a eu lieu dans

l'agglomération de Montpellier (France) une rencontre entre les Maires de Montpellier et de la commune d'Akpro-Misséréte. De cette rencontre sont issus plusieurs accords de partenariat. Entre autres accords, celui signé avec la ville de Montpellier qui a abouti à l'octroi des bus de transport à la municipalité d'Akpro-Misséréte ; un autre avec l'association française " Eau pour la Vie" pour la construction des puits et des latrines. Des années après, plusieurs autres accords ont été signés en France avec l'association "Humanis Afrique" qui a équipé la bibliothèque communale d'Akpro-Misséréte en ouvrages et le centre de santé en lit médicalisé, la Chambre de Commerce France-Bénin et la ville de Tassin La Demi-Lune dans l'agglomération de Lyon ; la ville de Nante, la ville de Clapier et celle de Prade-de-Lez. La municipalité d'Akpro-Misséréte a également des partenaires dans d'autres pays d'Europe pour avoir signé des accords de partenariat avec l'association belge Nature, Science et Culture pour la réalisation des puits à grand diamètre et une autre association allemande. Ensuite le Maire de la commune d'Akpro-Misséréte et sa délégation se sont rendus, toujours dans le cadre de la coopération décentralisée dans la commune de Tuskegee dans l'Etat d'Alabama aux Etats Unis des Amériques. Dans ce cadre, un accord de partenariat a été signé avec la ville de Tuskegee pour la réalisation d'une usine de montage d'ordinateur et de développement de la capture d'émission de télévisions satellitaires. Dans cet élan de partenariat pour l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune d'Akpro-Misséréte, la coopération Sud-Sud est aussi à prendre en compte. Ainsi, la municipalité est en partenariat avec les villes d'Aknoul au Maroc et celle d'Anisok en Guinée Equatoriale.

**Figure n°1 :** *Diagramme explicatif des partenariats des collectivités occidentales (leurs réalisations dans la commune d'Akpro-Misséré) avec la commune d'Akpro-Misséré*



## 2.2. Coopération décentralisée : outil de mobilisation de ressources

Par définition, la coopération décentralisée est avant tout selon l'Union-Européenne une autre façon de faire la coopération. Elle vise à mettre les acteurs (dans toutes leurs diversités) au centre du processus de coopération en les impliquant tout au long du cycle d'intervention et en précisant les rôles et responsabilités de chacun, conformément au principe de subsidiarité. La coopération décentralisée est la mise en relation de collectivités locales ou territoriales afin de partager moyens matériels et humains en s'appuyant sur l'expérience acquise pour répondre avec plus d'efficacité aux besoins des populations concernées pour s'enrichir mutuellement (L. Josselin, 2003). La coopération décentralisée est un mode de coopération en expansion très rapide. Ce mode de

coopération se différencie des accords de jumelage-coopération. Elle est ensuite un mode de coopération novateur dans ses orientations et ses formes d'intervention. Elle ouvre un espace plus vaste qui admet l'intervention d'autres acteurs notamment la société civile, les opérateurs économiques. Elle intervient ainsi dans le champ du développement durable. Elle fait partie de la catégorie plus large des initiatives de développement de la collectivité et s'opère à partir des concertations et négociations entre acteurs autour d'un programme d'action. Il s'agit d'un cheminement à long terme sur une filière, un secteur, un champ élargi d'acteurs notamment la société civile, c'est-à-dire non seulement la municipalité mais aussi les opérateurs économiques et associations.

Les objectifs des initiateurs de cette coopération convergent vers la consolidation des collectivités locales et le renforcement de leur capacité à répondre aux aspirations des populations qu'elles représentent. A travers la coopération décentralisée, il faut lire une opportunité offerte à la commune de s'ouvrir au monde. A l'instar des communes du Bénin, la commune d'Akpro-Misséréte doit en effet faire face à des demandes massives d'équipements et de services alors que ses ressources sont quasiment nulles et les fiscalités locales souvent inopérantes. Or, elle doit se rendre crédible pour pérenniser le développement local et la démocratie. Le partenariat entre les collectivités locales y contribue et c'est ce qui justifie cette ouverture qui a capté plusieurs partenaires dont les enjeux sont énormes pour la commune d'Akpro-Misséréte. Elle est un outil par excellence de mobilisation des ressources qu'elles soient humaines, matérielles et financières en ce sens qu'elle favorise la résolution des problèmes par une multitude de partenaires ou d'acteurs différents. Le développement local étant lui-même un mouvement qui nécessite la mobilisation de toutes les forces vives. Cependant il ne s'agit pas de nouer des partenariats d'opportunité, il ne s'agit pas de saisir les occasions faciles à capter. De la qualité des coopérations dépendent les résultats espérés. Aussi, faudra-t-il souligner que « le développement local, c'est d'abord le refus de la fatalité, du déclin, de la domination : ce pays ou cette commune qui ne veut pas mourir, ce groupe social, cette communauté qui refuse sa mise à l'écart, son éclatement<sup>16</sup> » P. Houée (2001). Et mieux « l'accumulation nécessaire du capital passe après l'accumulation des valeurs, des capacités et des énergies créatives locales, la qualité des relations sociales, l'impulsion réciprocaire fondée sur une même identité » car « pas un développement local sans un levain culturel mêlant héritage et création collective<sup>17</sup> ». La coopération décentralisée ne doit pas voiler la face à la commune qui gagnerait mieux à mobiliser les forces endogènes

---

<sup>16</sup> HOUÉE Paul, 2001, Le développement local au défi de la mondialisation, Paris, édition l'Harmattan, pp 250

<sup>17</sup> HOUÉE Paul, 2001, Le développement local au défi de la mondialisation, Paris, édition l'Harmattan, pp 250

### 3. Discussions

#### 3.1. Coopération décentralisée : facteur d'héritité sociale et d'aliénation

Les raisons clairement affichées dans les conventions de coopération laissent apparaître une idée de générosité des occidentaux qui n'ont que le souci de développer le Sud. A la question de savoir la vie de la Commune sans cette coopération, la réponse la plus facile est que le développement serait un vain mot. On peut sans doute dire que le riche veut le développement du pauvre. Mais, à y voir de près, la coopération naît du besoin de partager réciproquement avec autrui, elle n'est donc pas une action unidirectionnelle. La propension des pays développés à coopérer avec les pays du Sud trouve sa raison dans la notion d'héritité sociale de Karl Marx.

En effet, pour cet éminent analyste des relations sociales, la mobilité sociale apparaît comme un instrument de pérennité des classes bourgeoises car « Plus la classe dominante est capable d'intégrer les hommes éminents des classes dominées, plus durable et dangereuse sera sa domination<sup>18</sup> » A. Beitone et *al.*, (1998, p.359). Les Occidentaux préparent ainsi leurs progénitures à l'esprit de donateurs. Ce faisant, les pays développés laisseront à leurs générations futures l'héritage d'hommes donateurs et par conséquent une conscience de générosité qui permet de les positionner toujours à la tête et ainsi des dominateurs potentiels et inavoués. La conscience des générations futures des pays en voie de développement se forme progressivement à la culture de la main tendue ; ils seront ainsi des mendiants qui s'ignorent pour garder toujours cette position d'hommes inférieurs et vulnérables à qui l'assistance est salvatrice. Laurent (2006) disait à cet effet que :

La distinction de deux scènes majeures, inhérentes au champ de l'aide au développement, conduit à la reconnaissance d'une "frontière des conventions". Elle instaure entre les parties prenantes une communication étrange, inégale (certains sont donateurs et d'autres bénéficiaires), rusée parfois, qui n'implique pas la reconnaissance de conventions mutuellement partagées mais la coexistence de projets différents à faire valoir<sup>19</sup>. En clair, dans une situation de coopération où les rapports de force sont à priori inégaux, la tendance à virer dans la dépendance est très élevée et conduit inévitablement à l'érection de deux acteurs, l'un donateur et l'autre bénéficiaire, receveur. Dans de telles circonstances il faut craindre le mimétisme, la transposition de projets les uns sur les

---

<sup>18</sup> BEITONE Alain et *al.*, 1998, Sciences sociales (Aide-mémoire), SIREY, pp 359

<sup>19</sup>Nassirou Bako-Arifari& Pierre-Yves Le Meur, « Une anthropologie sociale des dispositifs de développement

autres. La coopération décentralisée entre collectivités de pays pauvres et celles de pays riches accroît inévitablement la dépendance des communes pauvres vis-à-vis des communes riches. C'est un fait, qu'il soit volontaire, conscient ou inconscient que dans une relation entre le pauvre et le riche, la dépendance naît indubitablement. Au lieu d'une prétendue réduction des inégalités entre peuples, c'est à la formalisation des inégalités qu'on assistera, des inégalités qui seront acceptées comme telles.

### **3.2. Coopération décentralisée : instrument de fragilisation de la souveraineté de l'Etat**

La coopération décentralisée est une coopération de visage à visage comme se plaisent à le dire certains acteurs. En effet, la coopération Etat à Etat a montré ses limites en matière de gestion des ressources qui ne sont pas toujours transférées aux bénéficiaires finaux selon les clauses. L'Etat, entre temps « tendait la main » pour ses populations, cette fois-ci les populations « tendent directement la main » à qui elles veulent. La décentralisation a mis à nu la pauvreté ambiante de notre pays représenté par l'Etat qui ne vivait en grande partie des aides extérieures, nos budgets d'Etat chaque année illustrent parfaitement cette dépendance. L'agissement des donateurs est très bien orienté dans une politique de se faire connaître pour mieux « revendiquer » plus tard en cas de besoin. Quand bien même la loi a été précise sur la question en limitant les relations aux pays avec lesquels le Bénin a des liens officiellement établis, il faut reconnaître que cette relation directe dénommée « visage à visage » est déstabilisatrice si elle n'est pas suivie d'un contrôle minutieux.

Le pouvoir local au lieu d'être un pouvoir pour la base c'est-à-dire un instrument de construction collective est comme un Etat à la base. Or, l'idée d'Etat renvoie surtout à une réalité tangible, entendue essentiellement comme pourvoyeuse de moyens financiers (dont une part notoire provient de l'aide internationale)<sup>20</sup> ; les logiques et les stratégies des personnes s'orientent donc en conséquence. Médard (2012) parlait à ce propos de l'Etat patrimonialité. Puisque l'Etat c'est tout sauf rien, ses ressources appartiennent à tout le monde et personne ne se sent redevable de la chose publique qu'on en abuse. J.P.O.de Sardan (1995) évoquait à ce titre l'absence assez générale d'une tradition de la chose publique car l'argent vient d'ailleurs, si bien que personne ne se sent vraiment redevable de ces deniers publics ou de ces dons ; ces ressources acheminées par les "Blancs" demeurent, quelque part dans l'inconscient collectif, toujours, en rapport avec l'ancien colonisateur, vis-à-vis duquel la ruse a souvent été la meilleure attitude<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> Anthropologie et développement (essai en socio-anthropologique du changement social)

<sup>21</sup> Anthropologie et développement (essai en socio-anthropologique du changement social)

Les principes de la décentralisation sont ainsi bafoués car la commune qui, au lieu d'être un instrument de constructions collectives est perçue comme un Etat à la base et donc pourvoyeuse de ressources matérielles et financières. La Commune donne ainsi d'elle l'image d'un messie capable de résoudre tous les problèmes de sa localité. C'est un idéal, mais le développement est un processus continu et chacun doit y aller selon son rythme. La coopération décentralisée est une alliance qui engage la vie de toute une communauté et doit être pour ce faire, conçue comme un projet en bonne et due forme. A cette allure où la participation des populations au processus est encore embryonnaire, l'analphabétisme aidant, il est à craindre que les objectifs visés par la décentralisation soient trahis pour donner naissance à la consommation d'autres "programmes importés". Ce ne serait pas de l'utopie de croire que la Commune peut se développer sans faire recours à l'aide extérieure si on ne se trouve pas pressé par une mondialisation dans laquelle chaque peuple, au lieu de se développer à son rythme, se trouve obligé de suivre le mouvement.

## Conclusion

Le regard sur l'expérience de la Commune d'Akpro-Misséréte en matière de coopération décentralisée montre que celle-ci porte généralement sur l'appui financier pour la réalisation des infrastructures communautaires : équipements sociaux notamment.

L'hypothèse qui postule que le développement local n'est pas effectif malgré la décentralisation est justifiée de même que la coopération décentralisée autre alternative de mobilisation des ressources. En effet, pour les élus de cette Commune, il est impérieux d'améliorer les conditions meilleures de vie de leurs administrés. Pour ce faire, ils entendent capter des investissements pour le développement de leur commune. Dans leurs orientations stratégiques, ils pensent qu'à travers la coopération décentralisée, c'est une alternative pour s'ouvrir au monde en vue de saisir des opportunités. Et enfin, l'hypothèse qui notifie que la coopération décentralisée conforte la dépendance de la Commune vis à vis de l'extérieur est aussi vérifiée compte tenue de l'allure d'aide au développement qu'elle prend. Cette commune collabore depuis les années 2000 avec des communes du Nord qui, à tout point de vue sont plus développées qu'elle. La posture de la Commune d'Akpro-Misséréte dans cette relation lui confère une position de bénéficiaire unique puisqu'elle n'apporte essentiellement rien comme contrepartie.

Les occidentaux maintiennent l'Afrique dans la dépendance en usant des subterfuges ; ce qui conforte la théorie de la dépendance. L'une de leur trouvaille est la coopération décentralisée au nom de laquelle l'aide est apportée au peuple africain. Il faudrait que la conscience des élites africaines par rapport à la dépendance dans laquelle l'Afrique est maintenue s'éveille à travers les nouveaux enjeux parce que le point de vue selon lequel ce qui est appelé aide n'est qu'un camouflage des rouages du néo-libéralisme est également clairement exprimé. L'Afrique doit savoir qu'il n'y a pas d'aide mais un marché. Car nul n'ignore que les sols africains sont riches en ressources naturelles. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'adage économique « maximisation des profits, minimisation des coûts » prévaut dans le système d'aide et les vies humaines pèsent peu sur la balance.

Cette conscientisation ne peut se réaliser dans un contexte où la culture au sens patriotique peine à se frayer un chemin.

La décentralisation doit sortir les populations de ce schéma en les éduquant dans le sens du sacrifice et de la conscience collective. Aussi, cette coopération doit-elle privilégier, dans le temps imminent, le développement du monde rural compte tenu des ressources qu'elle génère. Les Communes en jumelage gagneraient mieux à tenter des expériences de coopération décentralisée qui privilégient les relations publiques-privées basées sur l'établissement des partenariats avec les structures privées (opérateurs économiques) installées sur son territoire. Le développement local est le fait des forces endogènes, car les premières ressources qui garantissent un développement local durable sont d'abord locales. La notion de coopération décentralisée doit davantage privilégier les partenariats publics-privés qui permettent de mettre les opérateurs privés en confiance en les rendant acteurs du développement de leur commune.

### Références bibliographiques

1. BAKO-Arifari Nassirou & Le Meur Pierre-Yves (2001), « Une anthropologie sociale des dispositifs de développement », in J.-F. Baré, *L'évaluation des politiques de développement. Approches interdisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, pp. 121-191.
2. BEITONE Alain et al. (1998), *Sciences sociales (Aide-mémoire)*, SIREY, pp 359
3. DEHOUMON S. Paul (2006), *La décentralisation entre risques et espoirs*, Cotonou, Edition COPEF, 241p.
4. HOUEE Paul (2001), *Le développement local au défi de la mondialisation*, Paris, édition l'Harmattan, pp 250
5. MASSIAH Gustave (1996), *Afrique municipale*, Strasbourg, PDM Ouest
6. OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (1995), *Anthropologie et développement (essai en socio-anthropologie du changement social)*, Paris, édition Kartala, pp 221
7. QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUD Luc (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod
8. THIENES Georges et LEMPEREUR Agnès (1975), *Dictionnaire des Sciences Universitaires*, p.1034

9. TOTIN K. Marius (2012), *Eligibilité connective et prospective territoriale au Bénin : Enjeux de la coopération intercommunale à Abomey-Calavi, Cotonou et Sèmè-Kpodji*, Thèse de Doctorat, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou (Bénin), 354p.
10. YEDENOU T. Lucerno (2017), *Enjeux sociopolitiques de la coopération décentralisée dans le développement local dans la commune d'Akpro-Misséréte*, Mémoire de Maîtrise, Université d'Abomey-Calavi, Adjarra (Bénin), 101p.